



SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

RENCONTRE DU 23 SEPTEMBRE 2025 À COMPTER DE 19 H
AU SALON DU PERSONNEL DE L'ÉCOLE DE LA RIVE

PROCÈS-VERBAL

Présences :

M^{me} Janie Boyer

M^{me} Caroline Cartwright

M^{me} Emmanuelle Dagenais

M^{me} Ariane Duguay

M^{me} Catherine Gélinas

M^{me} Geneviève Nolet

M^{me} Anne Oribelli

M^{me} Isabelle Patenaude

M^{me} Lilia Rassoul

M^{me} Jessica Roy

M^{me} Mélody Sirois Boulé

M^{me} Anik Vallée

Absence :

M^{me} Annik Boulet

1. Ouverture de l'assemblée

M^{me} Emmanuelle Dagenais, directrice, ouvre l'assemblée à 19 h.

2. Mot de bienvenue et présences

Les membres se présentent.

M^{me} Emmanuelle Dagenais, explique le rôle du conseil d'établissement et le fonctionnement. Les documents seront envoyés 7 jours avant la rencontre. Les substituts reçoivent également la documentation. Il est important d'informer lors d'une absence afin de prévenir les substituts.

3. Vérification de la procédure de convocation et de quorum

M^{me} Dagenais rappelle que tous les ordres du jour et les procès-verbaux sont déposés sur le site Internet de l'école.

Pour ajouter un sujet à l'ordre du jour, les membres doivent faire parvenir le sujet, par courriel, au secrétariat, au minimum deux jours avant la rencontre, afin que la direction puisse trouver l'information demandée avant la rencontre.

M^{me} Dagenais rappelle également l'importance d'informer le secrétariat lors d'une absence à une rencontre afin de s'assurer de respecter le quorum.

4. Nomination d'une secrétaire

CE-2526-09-001 Les membres proposent la candidature de M^{me} Geneviève Nolet au poste de secrétaire.

M^{me} Geneviève Nolet est élue sans opposition.
M^{me} Janie Boyer agira à titre de secrétaire en l'absence de M^{me} Nolet.

5. Questions du public

Aucun public.

6. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M^{me} Emmanuelle Dagenais présente l'ordre du jour.

CE-2526-09-002 Il est proposé par M^{me} Ariane Duguay d'adopter l'ordre du jour tel qu'il a été déposé.

Proposition secondée par M^{me} Mélody Sirois Boulé.

Proposition adoptée à l'unanimité.

7. Procédure d'élection

M^{me} Emmanuelle Dagenais explique la procédure et le rôle de chacun.
Elle rappelle que les décisions sont prises en fonction de tous les élèves de l'école, que le conseil d'établissement n'est pas l'endroit pour discuter de cas personnels et confidentiels.

7.1. Élection à la présidence

CE-2526-09-003 M^{me} Anne Oribelli propose la candidature de M^{me} Jessica Roy au poste de présidente du conseil d'établissement.

M^{me} Jessica Roy est élue sans opposition.

7.2. Élection à la vice-présidence

CE-2526-09-004 M^{me} Lilia Rassoul propose sa candidature au poste de vice-présidente du conseil d'établissement.

M^{me} Lilia Rassoul est élue sans opposition.

À partir de ce moment, M^{me} Jessica Roy, présidente, anime la rencontre.

8. Lecture et adoption du procès-verbal du 20 mai 2025 et suivi (documentation jointe)

CE-2526-09-005

Il est proposé par M^{me} Jessica Roy d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 20 mai 2025 tel qu'il a été déposé.

Proposition secondée par M^{me} Anne Oribelli.

Proposition adoptée à l'unanimité.

Suivis :

Aucun suivi à présenter.

8.1. Grilles de tarification 2025-2026

Les grilles de tarification 2025-2026 du service de garde et de la surveillance du midi ont été approuvées à majorité, par courriel, par les membres.

9. Élaboration du calendrier des rencontres

Les rencontres auront lieu les mardis, à 19 h, au salon du personnel de l'école de la Rive, aux dates suivantes :

23 septembre 2025

24 mars 2026

21 octobre 2025

21 avril 2026

18 novembre 2025

19 mai 2026

27 janvier 2026

9 juin 2026 (souper de fin d'année)

CE-2526-09-006

Il est proposé par M^{me} Mélody Sirois Boulé d'approuver le calendrier des rencontres.

Proposition secondée par M^{me} Ariane Duguay.

Proposition approuvée à l'unanimité.

10. Règles de régie interne 2025-2026 (documentation jointe)

Merci aux parents qui ont déjà tous visionné les capsules adressées aux nouveaux membres du conseil d'établissement.

Les membres ont pris connaissance du document.

M^{me} Emmanuelle Dagenais souligne les principaux points des règles de régie interne et les nouveautés en lien avec le projet de Loi 93.

- La convocation sera remise par courriel aux membres sept jours avant la rencontre (mardi précédent).

- Si un membre est absent, il doit informer le secrétariat afin de prévenir le substitut et s'assurer d'avoir quorum.
- Après 3 absences consécutives, le mandat prendra fin et le membre sera remplacé.
- Possibilité de tenir les rencontres en virtuel si un membre du personnel est présent à l'école. Les membres conviennent de tenir les rencontres en présentiel, sauf exception (exemple : tempête).
- Pour ajouter des points, il est demandé de répondre au courriel d'envoi de l'ordre du jour, et ce, avant la rencontre, afin de s'assurer de trouver les réponses aux questionnements.
- Nous rappelons l'importance de prendre connaissance des documents envoyés par courriel avant la rencontre pour s'assurer du bon déroulement de la rencontre.

CE-2526-09-007 Il est proposé par M^{me} Anik Vallée d'approuver les règles de régie interne.

Proposition secondée par M^{me} Ariane Duguay.

Proposition approuvée à l'unanimité.

11. Rapport annuel

Les membres ont pris connaissance du document reçu par courriel.

M^{me} Dagenais présente rapidement le document et informe que celui-ci doit être approuvé avant le 30 septembre. Une fois approuvé par le conseil d'établissement, il sera déposé sur le site Internet de l'école et du Centre de services scolaires.

Les parents demandent d'être informés des activités parascolaires offertes. L'équipe réfléchit sur une façon de faire la publicité et faire la promotion des activités.

CE-2526-09-008 Il est proposé par M^{me} Catherine Gélinas d'adopter le rapport annuel 2024-2025.

Proposition secondée par M^{me} Isabelle Patenaude.

Proposition approuvée à l'unanimité.

M^{me} Janie Boyer, informe les parents que la causerie tenue lors de l'accueil au préscolaire a été un succès. Plusieurs organismes communautaires étaient présents.

Le moyen de communication entre les parents et l'école est principalement le courriel. Le site Internet est utilisé pour y déposer des documents seulement. Nous n'avons pas de Facebook pour l'école. Toutefois, plusieurs activités sont présentées sur le Facebook du Centre de services. Par exemples, la course des couleurs, la causerie au préscolaire, etc.

12. Activités et sorties éducatives, culturelles, sportives 2023-2024

M^{me} Dagenais explique le fonctionnement et résume certains budgets alloués.

- Activités facturées aux parents lorsque l'activité ne fait pas partie du répertoire (exemple : Ninja Factory).

- L'annexe AN48 allouée par le MEQ pour la culture à l'école pour les activités du répertoire (exemple la Tohu).
- Allocation du MEQ pour le volet sciences de la culture à l'école (exemples : ÉducaZoo, Neurones atomiques, Sciences en folie, etc.).

En tout temps, les enseignants sont autorisés à faire une sortie avec les élèves (course, marche, pique-nique, etc.) dans un rayon de 1 km avec l'accord du formulaire à l'agenda. Les parents seront informés de ces sorties.

Les enseignants doivent remettre à la direction, sept jours avant la rencontre, leurs demandes pour approbation par les membres du conseil d'établissement. Les activités et sorties seront présentées aux membres du conseil d'établissement lors des prochaines rencontres.

Course des couleurs : Cette activité aura lieu le 3 octobre prochain. Le coût de la poudre est d'environ 1 000 \$ payé par le budget école.

Sortie patins : Toute l'école participe à cette activité qui se déroule sur 2 jours au mois de février. Le budget école assume les frais de transport d'environ 4 000 \$.

Olympiades et jeux gonflables à la fin de l'année : Budget école prévu à cet effet.

13. Activités parascolaires

M^{me} Janie Boyer, directrice adjointe, présente une activité d'échecs, projet clef en mains de la compagnie Échec au roi qui est offert aux élèves de la 1^{re} année à la 6^e année. L'activité se déroulera pendant la période du dîner et sera supervisée par deux enseignantes de l'école. Démonstration sur une plateforme numérique. La compagnie assure le salaire des enseignants. Durée de 10 semaines, soit du 9 octobre au 9 décembre. Le coût est de 10 \$ par cours, pour un total de 100 \$. Maximum de 25 élèves par groupe.

Les parents proposent également des cours de dessin en ligne. Nous vérifierons les offres de « Dessin avec Ben ».

Nous rappelons qu'il y a une très belle offre d'activités sportives offertes pendant la période du dîner par les enseignants d'éducation physique.

Chorale offerte aux élèves par l'enseignante de musique.

CE-2526-09-009 Il est proposé par M^{me} Jessica Roy d'approuver les activités parascolaires proposées.

Proposition secondée par M^{me} Anne Oribelli.

Proposition approuvée à l'unanimité.

14. Autres sujets :

14.1. Correspondance de la présidente

Aucune correspondance reçue.

14.2. Informations de la représentante du comité de parents

La première rencontre aura lieu le 8 octobre prochain.

M^{me} Sabrina Bockstael est la présidente de l'OPP cette année.

14.3. Mot de la directrice

M^{me} Dagenais informe les membres que nous avons eu une belle rentrée scolaire. Nous avons tout notre personnel, notre équipe est complète. Nous ne sommes pas trop touchés par les coupures de personnel. M^{me} Dagenais est très à l'affût des annexes budgétaires.

M^{me} Dagenais informe les membres que, tel qu'exigé par le MEQ, l'interdiction du cellulaire est inscrite à notre code de vie. Ce n'est pas une grosse problématique cette année.

M^{me} Dagenais informe également les membres de l'application du vouvoiement à compter du mois de janvier 2026 exigé par le MEQ. Toutefois, l'école de la Rive a décidé de l'appliquer dès la rentrée. Tout comme les élèves qui doivent utiliser Monsieur et Madame suivi du prénom des membres du personnel. Cette consigne relève de l'ancien ministre, d'autres précisions à venir au mois de janvier. Est-ce que le nouveau ministre conservera cette nouvelle loi? À suivre... Le code de vie de l'école sera à revoir au besoin.

M^{me} Janie Boyer, directrice adjointe, informe les membres que la campagne de financement Colle à moi a permis d'amasser près de 600 \$, soit environ 75 commandes. Nous recevons 15 % pour chaque commande. L'information a été partagée aux parents dans les mémos de fin d'année, au mois de juillet avec l'envoi des listes des effets scolaires, il y a des affiches dans l'école, et nous avons fait un rappel dans le mémo de la rentrée.

Projet cour d'école :

Les travaux débiteront à l'été 2026.

De plus amples informations à venir lors des prochaines rencontres.

Nous avons également fait l'achat de paillis de cèdre pour sécuriser le parc-école au montant de 4 000 \$.

14.4. Mot du service de garde

M^{me} Annik Boulet, technicienne au service de garde, est absente à cette rencontre.

M^{me} Dagenais informe les membres que tout se déroule bien. Lors de la journée pédagogique du mois de septembre, il y aura des activités sous le thème des pommes. Une belle programmation est prévue lors des journées pédagogiques.

14.5. Mot des enseignants

- Belle rentrée!
- Plusieurs activités à venir.

Clic école :

- La messagerie avec les enseignants n'est pas efficace, les enseignants ne reçoivent pas les notifications.
- Plusieurs possibilités d'amélioration.
- Plusieurs options ne sont pas encore disponibles pour les parents.
- Les parents demandent que les conversations soient privées par les enseignants pour éviter les « débordements » des messages/réponses trop nombreuses.
- Le clavardage avec les directions devait être désactivé.
- Meilleure sécurité des données.
- Fin de ClassDojo pour des raisons de sécurité.

15. Bilan de la rencontre

Une très belle rencontre.
Merci à tous de votre participation!

Dénonciation d'intérêts : Les membres complètent le formulaire.

16. Prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu le 21 octobre 2025, à 19 h, au salon du personnel de l'école de la Rive.

17. Levée de l'assemblée

CE-2526-09-010

Il est proposé par M^{me} Anik Vallée de lever l'assemblée à 20 h 20.

Proposition secondée par M^{me} Ariane Duguay.

Proposition adoptée à l'unanimité.

Signature de la présidente

Signature de la directrice